



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES  
PUBLIQUES**

DIRECTION DEP FINANCES PUBLIQUES 64  
POLE EVALUATION DOMANIALE 64  
8 PLACE D ESPAGNE  
64019 PAU CEDEX 09  
Téléphone : 05 59 82 24 00

**POUR NOUS JOINDRE :**

Affaire suivie par : Yannick ROMA  
Téléphone : 05 59 82 29 05  
Courriel :yannick.roma@dgfip.finances.gouv.fr  
Réf OSE : 2022-40279-77067  
Ref DS : 10241107

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Affiché/Publié le 13/12/2022

N° 7301-

ID : 040-244000675-20221207-DEL121\_2022-DE



PAU, le 22/11/22

Le Directeur départemental  
à

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND  
DAX

**AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VENALE**

**DÉSIGNATION DU BIEN :**Terrain en extension du pôle économique de SAINT PAUL LES DAX

**ADRESSE DU BIEN :**Rue Philibert Delorme 40990 Saint-Paul-lès-Dax

**VALEUR VENALE :** 120 000€

*Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur*

**1 – SERVICE CONSULTANT :** COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION GRAND DAX

**AFFAIRE SUIVIE PAR :** Mme PISSETTAZ

**2 – Date de consultation :** 14/10/2022

**Date de réception :** 14/10/2022

**Date de visite**

**Date de constitution du dossier « en état » :** 15/11/2022

**3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ**

Vente d'un terrain parcelle BC 387 pour l'installation d'une entreprise

**4 – DESCRIPTION DU BIEN**

Terrain de 8160 m<sup>2</sup> environ, situé dans l'extension du pôle économique de Saint-Paul-lès-Dax.



## 5 – SITUATION JURIDIQUE

PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND D

## 6 – URBANISME ET RÉSEAUX

*Zone Ux* ( zone d'activités économiques ( industrielles, artisanales ou commerciales, tertiaires) .Le terrain n'est pas viabilisé mais les réseaux sont à proximité.

## 7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR LOCATIVE

La valeur vénale est déterminée par la méthode comparative.

La valeur vénale du bien est estimée à **120 000€**

## 8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Douze mois.

## 9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques

et par délégation,

  
Yannick ROMA

Inspecteur des finances publiques